

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 37

Nb. de représentés : 12

Nb. d'absents : 4

L'an deux mille vingt-quatre, le douze septembre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er adjoint.

AFFAIRE N° 34/1659 :

Aménagement des terrains communaux en ZAC Océan Indien : Approbation du programme de l'opération et autorisation de signature d'une convention de mandat avec la SPLA Grand Sud

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VONPINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. FERDE Thérèse (par Madame AHO NIENNE Sandrine), FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), MINATCHY Mariot (par Madame GUIEN Marie Claire), MALET Viviane (par Monsieur DIJOUX Stéphane), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame SIGISMEAU Béatrice), LORION David (par Madame CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela), BELLON Stéphen (par Monsieur NARIA Olivier), ARAYE Hélène (par Madame ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine) , RIVIERE Christelle (par Madame PALIOD Marie Claude), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par madame HOARAU Brigitte), BEDIER Corine (par (Monsieur Pascal BASSE).

ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, OMARJEE Mohammad, RAVAT Adame, BOYER Marie Pascaline.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Chantal AGATHE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 18 septembre 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 06 septembre 2024.



Accusé de réception en préfecture
912-18-10-2024-912-34-1659-DE
Date de télétransmission : 17/09/2024
Date de réception en préfecture : 17/09/2024

Affaire n°34/1659 : Aménagement des terrains communaux en ZAC Océan Indien : Approbation du programme de l'opération et autorisation de signature d'une convention de mandat avec la SPLA Grand Sud.

Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire informe l'Assemblée que la ville dispose d'un foncier à aménager jouxtant le complexe AQUALOISIRS de Terre Sainte inauguré le 6 Mai 2024.

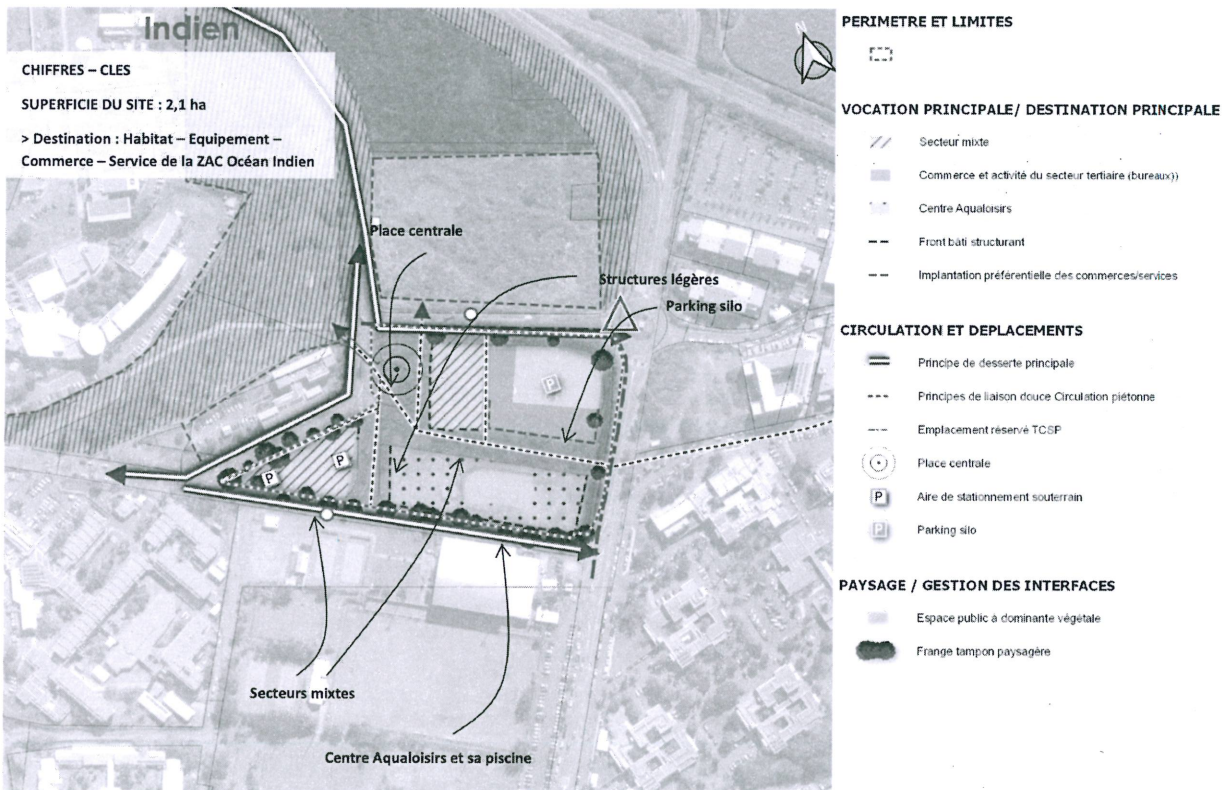
Dans le cadre de la nécessaire coordination des différents projets attendus sur ces terrains (Complexe AQUALOISIRS, P+R de la CIVIS, terrains à céder,...), la ville a confié au groupement SAFEGE/UVD une mission de mise à jour de l'étude urbaine ainsi que la réalisation d'un AVP.

Outre le parcellaire, cette étude a permis de définir un programme de travaux à réaliser comprenant :

- les Travaux préparatoires et les terrassements
- La Maçonnerie, le génie Civil et le Mobilier
- L'aménagement des voiries et des aménagements paysagers
- la réalisation des réseaux (Eaux usées, Eaux pluviales, Eaux potables, Arrosage, NTIC, Basse tension et éclairage public

Pour un montant évalué à 2 824 439 euros HT hors Aléas (JUN 2023)

Ces terrains ont depuis fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) spécifique dans le cadre du dernier PLU approuvé dont le principe schématique est donné ci-après :



Pour permettre la mise en oeuvre opérationnelle de cette opération, il est proposé à l'assemblée de confier un mandat d'aménagement à la SPL Grand Sud comprenant :

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240912-34-1659-DE
Date de télétransmission : 17/09/2024
Date de réception préfecture : 17/09/2024

- la réalisation d'une étude de programmation et définition du modèle technico/financier pour le parking en Silo projeté (en lien avec la CIVIS sur le projet de P+R)
- la réalisation des études complémentaires y compris la définition des phases opérationnelles et des travaux pour l'aménagement des terrains communaux.

Le montant de l'opération ainsi confié à la SPL Grand Sud est évalué à 3 838 360 euros HT et est détaillé dans le tableau ci-après :

Budget prévisionnel	Montant HT
Etudes et divers	405 000
Travaux /Révision de prix et imprévus	3 243 610
S/total	3 648 610
Rémunération SPL GRAND SUD	177 750
Révision de prix Mandataire (provision)	12 000
Total	3 838 360

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- D'APPROUVER le programme pour l'Aménagement des Terrains Communaux en ZAC Océan Indien
- D'APPROUVER le budget de l'ouvrage à réaliser d'un montant de 3 648 610 euros hors rémunération du mandataire
- D'APPROUVER le projet de convention de Mandat en annexe à la présente délibération et la rémunération de la SPL Grand Sud pour un montant de 177 750 euros HT (hors révision de prix)
- DE L'AUTORISER, lui, l'élu délégué, le Directeur général des Services ou tout autre personne dûment habilitée à signer les documents se rapportant à cette affaire et notamment la convention de Mandat entre la SPL Grand Sud et la Ville de Saint-Pierre.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240912-34-1659-DE
Date de télétransmission : 17/09/2024
Date de réception préfecture : 17/09/2024